

A St Symphorien de Lay,  
Le 23/11/2021

Madame, Messieurs les Membres du Conseil  
Communautaire

**Objet : CONVOCATION**

Madame et Messieurs  
les Membres du Conseil et cher(e)  
Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du **Conseil  
Communautaire CoPLER :**

**Mardi 30 novembre 2021 à 19 h 30  
A la CoPLER**

**A L'ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2021

**Finances :**

1. Compte Financier Unique (CFU) et passage à la M57
2. Règlement Budgétaire et Financier (RBF)
3. Réintégration des Jacquins Est et du Forestier dans le budget Immobilier d'entreprises
4. Décisions Modificatives Budget Principal et budgets annexes
5. Admissions en non-valeur – Budget Propreté

**Ressources humaines :**

6. Création d'un poste de Technicien – Service Déchets

**Economie :**

7. Avenant à la convention avec la Région AURA pour la mise en œuvre des aides économiques

**Questions diverses :**

- Lancement du triple pacte : plan de mandat/pacte de gouvernance/pacte fiscal et financier
- Calendrier des réunions de Bureau 2022

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Membres du Conseil et cher(e) collègue, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Jean Paul CAPITAN

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône